

Sainte-Famille, Île d'Orléans, le 10 novembre 2016

**Séance ordinaire** du Conseil de la MRC de l'Île d'Orléans, le mercredi 9 novembre 2016, à vingt heures, à la salle municipale de Sainte-Famille, I.O., endroit où siège le Conseil de la MRC, sous la présidence de M. Jean-Pierre Turcotte, préfet, à laquelle la mairesse, Mme Lina Labbé, et les maires suivants sont présents et forment quorum : MM. Yves Coulombe, Harold Noël, Jean-Claude Pouliot et Sylvain Bergeron.

Mme Chantale Cormier fait fonction de directrice générale et secrétaire-trésorière.

M. Jean-Pierre Turcotte, préfet, souhaite la bienvenue, constate le quorum, déclare la séance ouverte à vingt heures et fait la lecture de l'ordre du jour, lequel comprend :

1. Mot de bienvenue de M. le préfet
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour
3. Adoption du procès-verbal de la séance tenue le 5 octobre 2016
4. Suivi du procès-verbal de la séance tenue le 5 octobre 2016
5. Adoption du Plan de sécurité civile de la MRC
6. Diagnostic territorial des risques et des opportunités climatiques pour le secteur touristique de Québec-Charlevoix
7. Certificat de conformité - Règlement #016-141 de la municipalité de Saint-François-de-l'Île-d'Orléans
8. Certificat de conformité - Règlement # 2016-289 de la municipalité de Sainte-Famille
9. Nomination d'un représentant des MRC au sein du Conseil d'administration de l'Office du Tourisme de Québec
10. Adoption des dépenses du mois d'octobre 2016
11. Correspondance
12. Varia
13. Période de questions
14. Levée de la réunion

## **2• Lecture et adoption de l'ordre du jour**

### **Résolution 2016-11-95**

**Sur proposition** de M. Harold Noël, **appuyée** par Mme Lina Labbé, il est **résolu à l'unanimité** d'adopter l'ordre du jour à la suite de l'ajout des points 12.1 *Octroi d'un contrat à une firme de techniciens-conseils en environnement*, 12.2 *Offre de services – Programme d'adaptation de domicile (PAD)*, 12.3 *Embauche de la conseillère touristique et culturelle*, 12.4 *Modifications des grilles salariales*, 12.5 *Entente de partenariat territorial en lien avec la collectivité de la Capitale-Nationale – Conseil des Arts et des lettres* et 12.6 *Entente révisée relative à l'établissement d'un plan d'entraide mutuelle pour la protection contre l'incendie*. Le point 12. *Varia* demeure ouvert par ailleurs.

## **3• Adoption du procès-verbal de la séance tenue le 5 octobre 2016**

#### **Résolution 2016-11-96**

**Sur proposition de** Mme Lina Labbé, **appuyée** par M. Sylvain Bergeron, il est **résolu à l'unanimité** d'adopter le procès-verbal de la séance tenue le 5 octobre 2016.

#### **4• Suivi du procès-verbal de la séance tenue le 5 octobre 2016**

##### 13.1 Avis de dérogation – Règlement sur la gestion des cours d'eau (p. 6)

L'avis de dérogation a été envoyé et reçu par le citoyen. On lui demandait de déposer une demande de permis pour son aménagement de traverse du cours d'eau ainsi que la restauration et la stabilisation de la rive du cours d'eau d'ici le 8 novembre. Aucun document n'a été déposé en date d'aujourd'hui.

Le Conseil des maires demande d'envoyer un 2<sup>ième</sup> avis de dérogation pour prolonger le délai jusqu'au 1<sup>er</sup> décembre 2016.

##### 13.2 Octroi d'un contrat à une firme de techniciens-conseils en environnement (p. 6)

Le test de sol a été réalisé le 7 novembre dernier par Assaini Conseil. Nous sommes en attente du rapport, ce qui nous permettra d'aller en appel d'offres pour la réalisation des travaux d'installation septique.

#### **5• Adoption du Plan de sécurité civile de la MRC**

##### **Résolution 2016-11-97**

**Attendu** la tenue de l'exercice Gilligan le 31 mars 2015 réunissant les directeurs des municipalités et de la MRC de l'Île d'Orléans, accompagnés des représentants du ministère de la Sécurité civile, de Transport Québec, de la Sûreté du Québec, de quelques élus et de la Société des Traversiers du Québec ;

**Attendu** la volonté du Conseil des maires de procéder à l'élaboration d'un Plan de sécurité civile ;

**Attendu** l'octroi d'un contrat à Prudent groupe conseil pour l'élaboration dudit Plan le 9 décembre 2015 ;

**Attendu** la formation d'un comité régional de planification en sécurité publique par le Conseil des maires ;

**Attendu** la tenue de deux journées de travail dudit comité pour l'élaboration du Plan de sécurité civile ;

**Attendu** la présentation du Plan de sécurité civile de la MRC par M. Daniel Oligny de Prudent groupe conseil au Conseil des maires le 3 août dernier ;

**Sur proposition de** M. Yves Coulombe **appuyée** par M. Harold Noël, il est **résolu à l'unanimité** d'adopter le Plan de sécurité civile de la MRC tel que présenté au Conseil des maires par M. Daniel Oligny de Prudent groupe conseil le 3 août 2016, sauf

que pour un sinistre local, les municipalités qui le désirent auront la responsabilité des volets Communication et Transport.

**6• Diagnostic territorial des risques et opportunités climatiques pour le secteur touristique de Québec-Charlevoix**

La directrice explique le contexte de l'étude et mentionne que les MRC de la Capitale-Nationale ont assisté à une présentation de celle-ci à l'Office de Tourisme de Québec.

**Résolution 2016-11-98**

**Sur proposition de** M. Harold Noël, **appuyée** par M. Jean-Claude Pouliot, il est **résolu à l'unanimité** de signifier aux partenaires impliqués la volonté du Conseil des maires de l'Île d'Orléans d'être une partie prenante à l'étude et de réserver une somme de 2 500 \$ par année pour les années 2017 et 2018 via le Fonds de développement territorial de la MRC.

**7• Certificat de conformité – Règlement #016-141 de la municipalité de Saint-François-de-l'Île-d'Orléans**

**Résolution 2016-11-99**

**Sur proposition de** M. Jean-Claude Pouliot, **appuyée** par M. Harold Noël, il est **résolu à l'unanimité** d'approuver le règlement #016-141 modifiant le règlement de zonage #03-41 de la municipalité de Saint-François-de-l'Île-d'Orléans de manière à prévoir des normes relatives à l'exploitation d'un chenil ou d'une chatterie et d'autoriser la directrice générale à délivrer le certificat de conformité requis par la loi.

**8• Certificat de conformité – Règlement #2016-289 de la municipalité de Sainte-Famille**

**Résolution 2016-11-100**

**Sur proposition de** M. Sylvain Bergeron, **appuyée** par Mme Lina Labbé, il est **résolu à l'unanimité** d'approuver le règlement #2016-289 modifiant le règlement de zonage #2005-197 de la municipalité de Sainte-Famille de manière à prévoir des normes relatives à l'exploitation d'un chenil ou d'une chatterie et d'autoriser la directrice générale à délivrer le certificat de conformité requis par la loi.

**9• Nomination d'un représentant des MRC au sein du Conseil d'administration de l'Office du Tourisme de Québec**

**Résolution 2016-11-101**

**Considérant** que l'Office du Tourisme de Québec (OTQ) a fait parvenir une lettre le 4 octobre dernier mentionnant que le règlement numéro 567 de l'agglomération de Québec prévoit que deux des douze membres du conseil de l'OTQ soient nommés pour des mandats de deux ans par l'ensemble des MRC de l'Association touristique régionale de Québec ;

**Considérant** qu'un de ces deux postes est maintenant vacant à la suite de l'annonce du départ de M. Mathieu Brunet ;

**Considérant** que la demande de l'OTQ précise que l'ensemble des quatre MRC doit se concerter et nommer un représentant au sein du conseil d'administration de celle-ci, et dans ce cas particulier, exceptionnellement pour un mandat de 2 ½ ans ;

**Considérant** qu'après entente entre les quatre MRC impliquées, il est prévu que l'ensemble des MRC soit représenté par M. Frédéric Asselin, directeur général de la Coopérative de solidarité Vallée-Bras-du-Nord ;

**Sur proposition de** M. Yves Coulombe, **appuyée** par M. Jean-Claude Pouliot, il est **résolu à l'unanimité que** :

- La MRC de l'Île d'Orléans autorise la nomination de M. Frédéric Asselin, directeur général de la Coopérative de solidarité Vallée-Bras-du-Nord, à titre de représentant au conseil d'administration de l'Office du Tourisme de Québec, et ce, jusqu'en juin 2019 ;
- Cette nomination soit effective dès maintenant, et automatiquement renouvelée lors de l'Assemblée générale annuelle de l'OTQ en juin 2017, pour une période de deux ans ;
- Cette résolution soit transmise à l'OTQ ainsi qu'aux MRC de Portneuf, de la Côte-de-Beaupré et de la Jacques-Cartier.

## 10• Adoption des dépenses du mois d'octobre 2016

### Résolution 2016-11-102

**Sur proposition de** M. Sylvain Bergeron, **appuyée** par M. Harold Noël, il est **résolu à l'unanimité** d'adopter les dépenses du mois d'octobre 2016, lesquelles s'élèvent à 107 225,37 \$ pour la MRC et 1 699,18 \$ pour le poste de la Sûreté du Québec.

## 11• Correspondance

Nous avons reçu une correspondance de la MRC de la Côte-de-Beaupré nous informant qu'elle était toujours en attente du contrat final du Centre de Services Partagés du Québec (CSPQ) pour le réseau de communication des services incendie qui est utilisé par les pompiers des MRC de l'Île d'Orléans et de la Côte-de-Beaupré.

Elle nous demande toutefois de réserver une somme de 4 731 \$ pour les années 2016 et 2017, soit le tiers des coûts de l'entente entre les deux MRC et le CSPQ.

## 12• Varia

### 12.1 Octroi d'un contrat à une firme de techniciens-conseils en environnement

La directrice expose les faits, tels que constatés par l'inspecteur en bâtiment et environnement de la MRC, M. Alain Sasseville et la firme Assaini Conseil, le 14 octobre 2015. Ce dernier avait fait suivre un rapport à la municipalité de Saint-Jean-de-l'Île-d'Orléans.

### Résolution 2016-11-103

**Sur proposition de** M. Jean-Pierre Turcotte, **appuyée** par M. Harold Noël, il est **résolu à l'unanimité** d'autoriser la direction générale à demander trois soumissions et à octroyer un contrat au plus bas soumissionnaire pour procéder aux tests de sols, travaux d'installations septiques, etc. au matricule # 7296-10-9910 de la municipalité de Saint-Jean-de-l'Île-d'Orléans, cette dernière assumant les frais relatifs aux travaux requis et les refacturant au citoyen.

## **12.2 Offre de services – Programme d'adaptation de domicile (PAD)**

La directrice rappelle que nous avons une entente de partenariat avec la MRC de la Jacques-Cartier qui recevait et traitait les demandes de citoyens de l'Île d'Orléans pour le Programme d'adaptation de domicile (PAD). Or, la MRC de la Jacques-Cartier confiera dorénavant à Action-Habitation l'ensemble du traitement des demandes en provenance de leur territoire et ne pourrait plus s'occuper des nôtres.

Action Habitation nous a déposé une offre de services reprenant toutes les conditions de l'entente intervenue initialement entre les deux MRC.

### **Résolution 2016-11-104**

**Sur proposition de** M. Yves Coulombe, **appuyée** par M. Jean-Claude Pouliot, il est **résolu à l'unanimité** de confier les nouvelles demandes en lien avec le Programme d'adaptation de domicile à Action-Habitation selon les conditions formulées à l'intérieur de leur offre de services en date du 13 octobre 2016 et d'autoriser le préfet et la directrice à signer le protocole entre Action-Habitation et la MRC de l'Île d'Orléans.

## **12.3 Embauche de la conseillère touristique et culturelle**

Un 2<sup>ième</sup> affichage nous a permis de recevoir 35 CV et trois personnes ont été rencontrées en entrevue. Le comité de sélection composé de Mmes Natasha Bouchard, présidente du Comité Tourisme de la MRC et Chantale Cormier ainsi que M. Steve St-Charles, directeur de l'accueil touristique à l'Office du Tourisme de Québec recommande la candidature de Mme Marie-Maude Chevrier.

### **Résolution 2016-11-105**

**Sur proposition de** M. Harold Noël, **appuyée** par Mme Lina Labbé, il est **résolu à l'unanimité** de procéder à l'embauche de Mme Marie-Maude Chevrier au poste permanent de Conseillère touristique et culturelle pour un début d'emploi le jeudi 24 novembre 2016.

## **12.4 Modifications des grilles salariales**

### **Résolution 2016-11-106**

**Sur proposition de** M. Sylvain Bergeron, **appuyée** par Mme Lina Labbé, il est **résolu à l'unanimité** de modifier l'ensemble des grilles salariales en vigueur pour les faire passer de 10 à 12 échelons.

### **12.5 Entente de partenariat territorial en lien avec la collectivité de la Capitale-Nationale – Conseil des Arts et des Lettres**

Le Conseil des Arts et des lettres a interpellé la ville de Québec et les 6 MRC de la région de la Capitale-Nationale afin de leur présenter une nouvelle Entente de partenariat territorial, autrefois gérée par la Conférence régionale des Élus (CRÉ).

#### **Résolution 2016-11-107**

**Sur proposition de** M. Yves Coulombe, **appuyée** par M. Sylvain Bergeron, il est **résolu à l'unanimité de** signifier aux partenaires impliqués la volonté du Conseil des maires de l'Île d'Orléans d'être une partie prenante à l'Entente de partenariat territorial en lien avec la collectivités des MRC de la Capitale-Nationale avec le Conseil des Arts et des Lettres et de réserver une somme de 10 000 \$ par année pour les années 2016-2019 via le Fonds de développement territorial de la MRC.

### **12.6 Entente révisée relative à l'établissement d'un plan d'entraide mutuelle pour la protection contre l'incendie**

La municipalité de Saint-Jean fera parvenir à la MRC une lettre précisant ses intentions quant à ladite Entente.

## **13• Période de questions**

Elle débute à 21h32 et se termine à 21h36.

## **14• Levée de l'assemblée**

#### **Résolution 2016-11-108**

L'ordre du jour étant épuisé, **sur proposition de** M. Yves Coulombe, il est **résolu à l'unanimité** que la session prenne fin à 21h37.

**Prochaine séance ordinaire du Conseil des maires : le mercredi 23 novembre 2016 à 20h à la salle du Conseil à Sainte-Famille pour l'adoption du budget 2017.**

---

**Chantale Cormier**  
Directrice générale

---

**Jean-Pierre Turcotte**  
Préfet